



Compte-rendu CAPD du 24 mai 2012

Il va y avoir du changement au niveau des services de la direction académique : M. Alili s'en va, et c'est Mme Hermantier qui deviendra chef de la DIPER à la rentrée.

Egalement au niveau des IEN : Mme Muller, IEN Lourdes/Bagnères quitte le département. Le ministère a demandé que le poste d' IEN Tarbes-Est soit bloqué pour Mme Bouche, donc Mme Roque qui devait prendre cette circonscription à la rentrée, reste sur Vic Val d'Adour. Puis le DASEN répond aux déclarations liminaires des organisations syndicales.

Le DASEN réfute le fait que les conditions du dialogue social se soient dégradées. Il réaffirme son souhait que celui-ci fonctionne au mieux ...

Sur les conditions de travail des organisations syndicales, il consent que le calendrier était très difficile cette année, mais il indique que le Recteur a imposé des contraintes à ce niveau. Il nous présente ses excuses pour n'avoir pu déplacer la CAPD d'aujourd'hui. Il est conscient des difficultés pour la DIPER, et il réfléchit avec les services à une réorganisation pour que l'an prochain ce service ait les moyens de travailler correctement.

Les organisations syndicales pointent la procédure d'envoi du projet individuel imposé par le MEN, alors que le GT sur le mouvement se tient après cet envoi. Les modifications qui interviennent après sont sources de méfiance pour les collègues, alors qu'elle correspondent au travail de vérification des barèmes et des postes que les syndicats font à partir du projet de mouvement.

Le DASEN espère que le SNUipp.FSU65 aura dorénavant l'occasion de trouver des motifs de satisfaction, contrairement à ce qui s'est passé pendant 2 ans ...

Ordre du jour

1) Avancement hors classe : 16 promus au 1er septembre 2012 (les 16 premiers de la liste transmise). Le barème = note + échelon X 2. Les points ZEP étant pris en compte mais pas les points de direction. Barème du dernier promu : 41,5.

2) Liste aptitude corps PE : les deux premières possibilités sont accordées. Pour la 3ème, ils ont interrogé le Ministère qui verra ce qu'il peut faire en septembre après un bilan national, en utilisant les reliquats d'autres départements.

3) Mouvement 2012

► les possibilités de mutation sont de plus en plus réduites. Sur les 321 participants de cette année, 99 se retrouvent sans poste et 124 ont changé d'affectation. La diminution du nombre de postes et le fait de ne pas vouloir être le dernier arrivé dans une école conduisent nos collègues à ne pas prendre le risque de bouger.

► nous avons eu des échanges sur l'interprétation des points pour stabilité sur le poste, sur le code de priorité pour formation CAPASH en cours, sur le calendrier de validation de cette

formation qui donne les résultats après les opérations du mouvement, sur l'AGS (mvt, promos, retraite), sur les erreurs qui ont pu être commises sur les données carrière (iprof) dans d'autres départements quand les collègues ont obtenu leur mutation, et le contrôle de ces données, sur la mémoire des priorités pour retour sur poste fermé en MCS à la 1ère vacance d'un poste dans cette école ... et nous avons convenu qu'un GT était nécessaire pour éclaircir tous ces points.

► un long débat également autour des questions d'appel à candidature et postes à profil ...

Le SNUipp.FSU65 a rappelé ses positions :

- nous restons fortement opposés à ces commissions d'entretien, et demandons que tous les enseignants soient affectés au barème.

- appels à candidature : tout le monde doit pouvoir y participer, y compris sur les postes à profil.

► le SNUipp.FSU65 a tenu à remercier M. Lavie pour son intervention auprès d'Elus de son secteur qui dépassaient largement le champ de leurs compétences en matière scolaire, mettant le secteur sous pression et générant des conflits entre enseignants et parents. Le DASEN indique que M. Lavie l'a fait à sa demande. Le SNUipp.FSU65 rappelle qu'il était intervenu par 2 fois sur ce sujet auprès du SG qui avait bien compris notre demande et l'a transmise au DASEN.

Postes vacants ou non pourvus :

- Dir 1 cl Lahitte Toupière
- Dir 1 cl Thermes Magnoac
- Dir 9 cl élem J. Moulin Tarbes (attention : interim de direction)
- BD Las Moulias Lann
- BD Loures-Barousse
- BD Camescasse Maubourguet
- BD Pierrefitte Nestalas
- BD St Laurent de » Neste
- BD Trie
- BD P Guillard Vic
- Anim informatique Tarbes-Est (profil)
- CPC Lannemezan (profil)
- CPC Lourdes (profil)
- Psy La Sendère (profil)
- Ulis collèèg G. Fébus Lannemezan (profil)

4) INEAT-EXEAT : aucune info pour le moment sur le nombre d'INEAT accordés. Le Recteur attend pour prendre sa décision.

De nouvelles demandes arrivent encore, mais qui ne changent pas le classement actuel. Il y a un cas exceptionnel dont il faut débattre à la CAPD ... Il y a 182 demandes et entre 2 et 4 seulement devraient être accordées (30 à 35 pour l'académie).

9 demandes d'EXEAT : 7 pour le 64 (très difficile à obtenir), 1 pour le 31, 1 pour le 33.

Le SNUipp.FSU65 demande qu'elle est la prévision de surnombre pour la rentrée : **de 130 à 135 dans l'académie, le Recteur espère avoir résorbé cette situation à la rentrée 2013. Nous devrions retrouver à partir de ce moment là une capacité d'INEAT plus importante.**

Le SNUipp.FSU65 revient sur la diminution drastique des possibilités de mutations inter-départementales et les difficultés de tous ordres que cela génère pour les collègues.

le SG indique qu'il y aura peut-être des mutations intra-académiques supplémentaires.

Le SNUipp.FSU65 revient sur la situation des candidats au CRPE de l'an passé qui n'ont pas pu intégrer notre département faute de recrutements. Ils ont été victimes d'une situation transitoire dont ils n'étaient pas informés au moment où ils se sont inscrits. Ils ont passé le concours la seule année où il ne fallait pas le passer ...

Questions diverses posées par le SNUipp.FSU65

- inscription sur le bulletin de salaire de la date de la grève en face de la mention "précompte service non fait" : **ce n'est pas possible techniquement.**

Le SNUipp.FSU65 demande qu'à minima les collègues soient informés du mois sur lequel seront prélevés les jours de grève. **M. Alili nous informe que le logiciel Mozart qui est en expérimentation dans quelques départements va régler ce problème puisque les journées seront retenues en temps réel ou presque ...**

il va falloir être très vigilant

- médecine de prévention pour les personnels : **Le Dr Ricque est en charge de la prévention pour notre département. Pour l'instant, il n'est pas possible qu'elle se déplace dans le 65. Les collègues qui recevront une convocation de sa part pour se rendre à Toulouse seront remboursés de leurs frais de déplacement.**

- formations CAPASH hors département : **les collègues concernés font l'avance de leurs frais, ils seront remboursés ensuite.**

- accueil des PE Stagiaires : **le DASEN a demandé finalement 10 PE Stagiaires car il ne peut pas en accueillir davantage (14 étaient prévus). Il attend une réponse. La liste des PES et leur affectation (dépt) sera connue vers le 10 juillet. Ils seront accueillis la dernière semaine d'août.**

- évaluations CE1 et CM2 : **le DASEN a bien entendu la déclaration du MEN sur la remontée des résultats. Il attend un courrier sur ce sujet. Les évaluations se passeront normalement et les résultats resteront au niveau de l'école. La prime de 400 euros est maintenue.**

- Cartes Pass Education pour les CPC : **ces cartes sont maintenant gérées par la Direction de la Communication du Rectorat, contrairement à ce qui se passait auparavant.**

la séance est levée à 13h30, les IEN ayant conseil d'IEN l'après-midi

roselyne bergé-sarthou, magali laborde, joëlle noguère et pierre torres
élus SNUipp.FSU65 à la CAPD65